

# A Argens, les secrets de réussite de la Scop Charpente

Les Scop ont été placées sous les projecteurs dernièrement avec Pilpa. Comment fonctionnent-elles ? L'exemple de celle d'Argens bat en brèche les idées reçues.

**F**rançois Veissière était gérant de *Charpentes et couverture* d'Argens depuis sept ans lorsqu'il a délibérément choisi en 1997, de transformer son entreprise en Scop. Aujourd'hui, 18 ans après cette mutation, comment vit-on dans cette coopérative ? Plutôt bien, peut-on constater en dialoguant avec les associés de cette entreprise du bâtiment, qui a su traverser la crise sans subir de licenciement et en poursuivant son développement. Rencontre.

## Pourquoi avoir fait ce choix ?

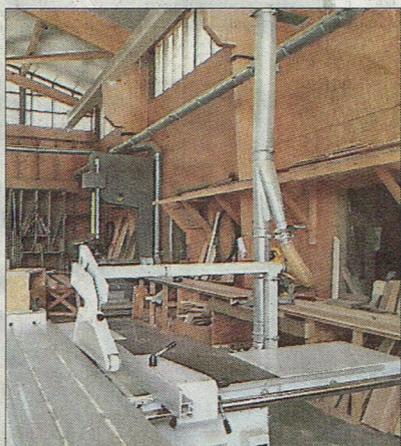
Par goût de l'entreprise mais aussi pour la qualité des relations dans l'esprit coopératif. Je pense que c'est une forme d'intelligence collective au service de la qualité de travail.

## Et ça marche ?

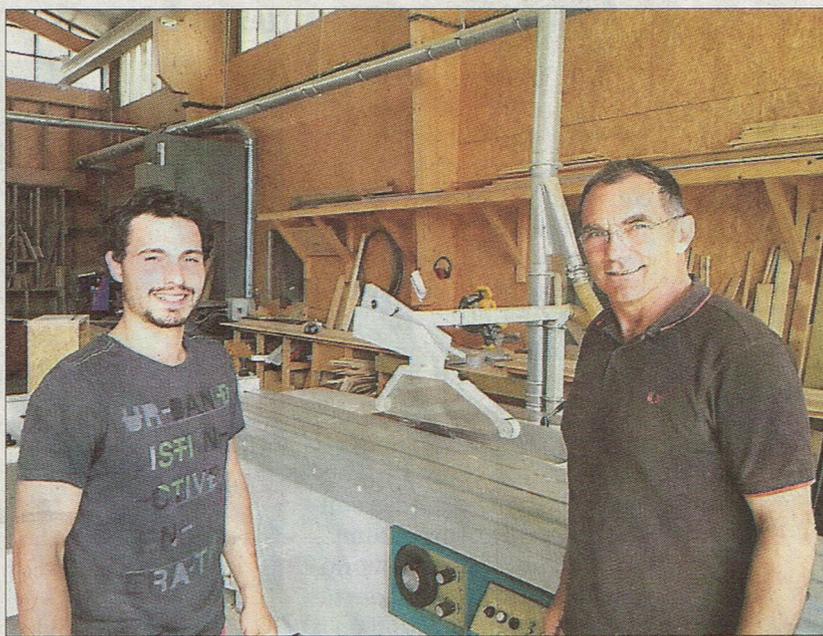
Contrairement à ce que l'on pense, plus de 90% des Scop qui voient le jour sont des créations nouvelles, et elles existent dans tous les secteurs d'activités. En fait, les médias ne parlent que des entreprises en difficultés reprises par les salariés. Seules 10% sont des reprises, et on ignore que le taux de survie est plus important dans une Scop que dans une Sarl.

## Quelles sont les cartes de la réussite ?

C'est une entreprise avant tout,



► Cette Scop a su traverser la crise en poursuivant son développement.



► Clément Finestres et François Veissière.

Photos V. D.

Pour qu'elle se développe, il faut des résultats. Ensuite, on doit retrouver dans sa composition toutes les compétences, toutes les fonctions de l'entreprise : la comptabilité, la commercialisation, la production, etc. La mise en commun est mise au service de l'entreprise.

## Quels sont les changements par rapport à une "normale" ?

Une meilleure exécution du travail et un plus grand soin apporté au matériel. Le salarié est intéressé au bénéfice de l'entreprise et il est propriétaire de son outil de travail. Ce qui se traduit par une exigence de qualité que l'on retrouve à tous les niveaux d'organisation de l'entreprise. On ne peut être individualiste : il faut avoir une forme d'attention au collectif, un esprit d'équipe. Notre domaine, la couverture et la charpente s'y prête. L'autorité d'un gérant est bâtie sur la confiance que lui donnent les associés. Une Scop se construit au quotidien, on est confronté aux difficultés de la crise, et ça aide de ne pas être seul à endosser les grands choix pour l'entreprise.

## Y a-t-il eu des décisions difficiles, où vous étiez minoritaire ?

Toutes les décisions sont prises collectivement sur le mode 1 personne 1 voix. Et effectivement, je me souviens du passage aux 35h. J'étais contre : je pensais que ça ne suivrait pas au niveau de la production. Il faut le situer dans notre contexte du bâtiment, avec des métiers à forte pénibilité. On a longuement discuté et ils m'ont écouté. On a décidé de se donner un délai assez long. Et on a constaté qu'en faisant 35h on a maintenu notre production et notre résultat.

## Quel conseil donneriez-vous à ceux qui s'interrogent sur la création d'une Scop ?

Réunissez-vous, et vérifiez les marchés : avez-vous les produits adaptés au marché ? Analysez les risques et votre capacité de travail. Êtes-vous économiquement viables ? La Scop ce n'est pas un mariage, c'est un partage. C'est essayer d'être intelligent collectivement. Concilier l'économie et l'humain se construit au quotidien.

Propos recueillis par Véronique Durand

## À SAVOIR

### Coopérative

## Tous pour un et un pour tous

### ● Le mode de fonctionnement

François Veissière a choisi de transformer sa propre entreprise en Scop en 1997, sept ans après l'avoir créée.

11 salariés sont associés et ont tous une part du capital. Un salarié = une voix. Le gérant est élu par les associés tous les 4 ans. 3 autres salariés sont actuellement en formation en alternance. Il n'y a aucun associé minoritaire, ce qui n'empêche pas une hiérarchie, avec un gérant, un conducteur de travaux, des chefs d'équipe et des ouvriers d'exécution.

Les salariés associés sont propriétaires de leur outil de travail. Quand la Scop réalise des bénéfices, une partie est mise en réserve pour consolider les fonds propres de l'entreprise, l'autre partie est distribuée aux associés.

### ● Les activités

"Charpente et couverture" est installée dans un établissement de 1 000 m<sup>2</sup> construit en ossature bois, vitrine de leur savoir-faire. La maison réalise des toitures de tuile, zinc, ardoise, plomb, et une partie de l'atelier est réservée au façonnage des métaux en feuilles. Sa spécificité lui permet d'œuvrer sur des chantiers particuliers comme les monuments historiques.

L'autre volet est la construction en ossature bois, et l'entreprise, qui bénéficie d'un bureau d'études interne, a réalisé de nombreux bâtiments publics, maisons individuelles, des surélévations et des extensions.

